



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### CEREMONIE DE POSE DE LA PREMIERE PIERRE DE LA NOUVELLE FROMAGERIE D'ETIEZ

**Ce 5 avril 2022 est une étape importante pour les coopérateurs des fromageries d'Etiez, de Lourtier et de Champsec. Elle marque la pose de la première pierre de la future fromagerie d'Etiez qui regroupera la production des trois laiteries sous un même toit. Ce projet devisé à plus de treize millions s'inscrit dans le cadre du Plan de Développement Régional du Grand Entremont (PDR), dont la filière « lait » en est un des piliers centraux.**

Après plus de cinq ans de réflexions et de développement du projet, sous le slogan, « Réunir et perpétuer : Fromagerie d'Etiez », les responsables du projet sont heureux de lancer cette importante étape de la réalisation concrète du projet par cette cérémonie symbolique de pose de la première pierre. Cette manifestation est placée sous le haut patronage de M. Christophe Darbellay, Conseiller d'Etat en charge de l'économie et de la formation, de M. Christophe Maret, Président de la Commune de Val de Bagnes et de Mme Magaly Jacquemettaz, Présidente du PDR Grand Entremont.

#### **Un outil pour les générations futures !**

Ce projet devisé à 13,4 millions de francs permet de réunir les 20 coopérateurs actuels de la fromagerie d'Etiez et 26 futurs coopérateurs des fromageries de Lourtier et Champsec, qui livreront une production annuelle de plus de deux millions et demi de kilos de lait par année.

La réalisation se fera en deux étapes, permettant de maintenir la production et la vente tout au long du chantier. Les travaux préparatoires ont débuté l'automne dernier et aujourd'hui la pose de la première pierre concerne la partie « production-transformation » qui sera opérationnelle dès l'hiver 2023-2024. La partie espace de vente et d'accueil sera finalisée pour la fin de l'année 2024, par la transformation du bâtiment actuel.

La partie production et transformation vient s'implanter à l'arrière de la fromagerie existante, il s'agit d'un bâtiment habillé de tôle à caractère industriel qui comprendra une installation de fabrication du raclette AOP ainsi que de différentes spécialités, avec deux cuves de fabrication de 5'000 kilos et une cuve plus petite pour les spécialités. L'installation de fabrication se veut ergonomique pour faciliter le travail des fromagers. Les nouvelles caves d'affinage pourront accueillir près de 20'000 pièces.

La partie vente et accueil s'installera dans le bâtiment existant qui sera habillé d'une coque en bois apportant légèreté et transparence tout en se voulant accueillant par sa matérialité. La liaison entre les deux bâtiments est assurée par une galerie de visite qui permettra aux visiteurs de découvrir la production et l'affinage des fromages.

#### **Un plan financier largement soutenu par les autorités !**

Septante-cinq pour cent du budget est dévolu à la partie production et vingt-cinq pour cent pour la partie accueil et vente. Malgré la hausse des prix des matériaux liés aux événements mondiaux, le budget est actuellement maîtrisé.

Le plan de financement est soutenu dans le cadre du PDR Grand Entremont à hauteur de CHF 2'339'200.- par le Canton et la Confédération et CHF 288'000.- par la commune de Val de Bagnes (commune hôte).

Afin de permettre une réunion des coopérateurs à des coûts supportables, la commune de Val de Bagnes prend également en charge une aide de CHF 1'800'000.-.



Grâce à une excellente collaboration entre les responsables de la coopérative et les autorités communales, le terrain propriété de la coopérative a été racheté par la commune qui le lui loue sous forme d'un droit distinct et permanent (DDP). Cette démarche a permis de soulager les besoins en fonds propres pour la coopérative.

Un crédit agricole d'un million et demi est mis à disposition par le Canton et la Confédération, sans intérêt durant 18 ans. Le solde est financé par un emprunt bancaire auprès d'une banque régionale.

Des fondations et entreprises seront également sollicitées sous forme d'une démarche participative pour un montant d'un peu plus de CHF 500'000.-.

### **Une nouvelle étape marquante dans le cadre du PDR du Grand Entremont !**

Après les laiteries d'Orsières et de Liddes, le projet d'Etiez s'inscrit dans le projet de développement régional (PDR) du Grand Entremont, porté par l'APAGE. Devisé à 21 millions de francs et soutenu par des fonds publics à hauteur de 11 millions de francs, le PDR du Grand Entremont s'étend sur six ans, de 2018 à 2023. Il permet notamment la réalisation d'infrastructures liées à l'agriculture et à l'agritourisme.

### **Une association pour soutenir les activités futures !**

Du slogan « Réunir et perpétuer : Fromagerie d'Etiez » est née l'association « REPER – Etiez » dont le but est de contribuer à la notoriété de la fromagerie en faisant connaître les produits du terroir et en animant le futur espace d'accueil par des événements conviviaux. L'association apporte également son soutien aux coopérateurs dans le cadre d'une partie de la recherche de fonds auprès des fondations. Elle est présidée par Bernard Giovanola, qui est entouré d'un comité de personnalités engagées pour la région.

Vollèges, le 5 avril 2022

### Personnes de contact :

**Christophe Darbellay**, chef du Département de l'économie et de la formation, 027 606 40 00

**Christophe Maret**, président de la commune de Val de Bagnes, 079 628 24 21

**Alain Frossard**, président de la coopérative VSL en transformation, 079 352 76 11

**Magaly Jacquemettaz**, présidente de l'Association pour la promotion des produits agricoles du Grand Entremont, 079 792 35 51

**Bernard Giovanola**, président de l'Association REPER-Etiez, 079 679 24 36